

## Déclaration sur le regroupement des APAC de Bordeaux à Mérignac

Lors de cette réunion, les élus **FO Banques BNP Paribas** ont fait la déclaration suivante :

« Lorsque vous nous présentez des projets de déménagements, comme ceux des APAC de Bacalan et Ravezies (Bordeaux) vers Mérignac, ou de l'APAC changes et devises de Roubaix vers la Madeleine (Lille) ou lorsque vous nous présentez une fermeture d'APAC liée au projet financement, vous avez une fâcheuse tendance à optimiser et à affirmer lors des présentations de dossiers, que tout va se passer dans le respect des individus concernés, avec une adaptation des horaires de travail pour les mamans isolées avec enfants en bas âges, une mise en place de navette pour pallier ce problème de manque de transports, des parkings...

Et lorsque nous nous rendons sur place les dires des salariés sur les entretiens qu'ils ont eus avec leurs hiérarchies, quand ils les ont eus, sont aux antipodes de ce que vous nous aviez affirmé... quelques exemples : à Bordeaux, lorsqu'ils ont été reçus par la Direction du GPAC, les salariés se sont entendus dire que ces entretiens étaient de pure forme et que rien ne serait fait pour eux, aucune prise en compte des problématiques personnelles des uns ou des autres, aucune adaptation d'horaire pour qui que ce soit, on leur a même dit qu'ils auraient des lettres de constat si retard... La Direction du GPAC a tenté de les rassurer en disant : « mais vous savez, on ne s'en servira pas ! »

Quant à la navette, elle sera probablement mise en place, mais une seule navette matin et soir, donc les salariés qui l'utiliseront ne pourront plus avoir d'horaires variables et le temps passé entre la gare St Jean de Bordeaux et Mérignac risque d'être long du fait des embouteillages le matin et le soir et des nombreux travaux.

La Direction a dit aux salariés : « vous aurez les congés pour vous reposer... »

« Si vous n'êtes pas content, la porte est grande ouverte... »

« Vous allez vous lever plus tôt, vous serez plus fatigués, vous aurez plus de frais... mais on ne peut rien pour vous et vous n'aurez rien en contrepartie ! »

Et cerise sur le gâteau... la Direction a même fait venir des commerciaux pour proposer des financements pour l'achat de véhicule !

Les gens ont vécu cet épisode comme une forme de provocation !

Ce que nous ont dit les salariés, c'est « on ne demande aucun avantage supplémentaire du fait de ce déménagement, juste ne pas perdre d'argent... »

On sait très bien qu'avec ces projets de regroupements, l'entreprise fait, au passage, des économies de loyers.

Et pourquoi pas ?

Sauf que ces économies sont faites sur le dos des salariés qui n'ont vraiment pas besoin de supporter de dépenses supplémentaires.

Et ça c'est intolérable !

De plus, mettre les gens en difficultés dans leur vie personnelle, ne nous semble pas judicieux, de la part de l'entreprise. Elle a tout à perdre !

Un salarié qui arrive après un temps de trajet compliqué en voiture, avec les difficultés et le stress liés aux embouteillages et la perspective d'un retour difficile en fin de journée, avec parfois des enfants à récupérer... Ce salarié ne peut pas avoir une bonne efficacité au travail ni une bonne disponibilité... Le projet de Mérignac a peut-être une logique, mais vous le mettez en place trop tôt, il aurait mieux valu attendre l'arrivée du tram en 2021. Ou bien octroyer des moyens et ne pas mettre les salariés en difficultés!



Smartphone



Internet

Martine Tuduri 06 98 99 56 97 -- Nicole Guerra 06 59 15 70 00 -

Jean Claude Auguet 06 66 82 60 08 - Jean Claude Le Manach

Mail [paris.irp.fo.bddf.operations@bnpparibas.com](mailto:paris.irp.fo.bddf.operations@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter





La FOrcce Solidaire

# BDDF Opérations

## Déclaration concernant la commission RH des 20/21 mars et le variable 2018

Lors de la plénière du mois de juin, les élus **FO Banques BNP Paribas** ont fait la **déclaration suivante** :

« Ce matin, nous devons approuver le PV de la commission RH des 20 et 21 mars.

Comme vous le savez, je suis allée écouter une partie de la bande d'enregistrement de cette commission, et plus précisément le passage où il était question du variable.

C'est vrai que ça a été très compliqué de comprendre ce qui avait été dit alors, mais avec l'aide d'enceintes, les mots prononcés sont devenus complètement clairs !

Page 52, le responsable ressources humaines RH a exactement dit ce jour-là, en parlant du variable chez BDDF opérations: « **chaque année on a revu le minimum. Cette année on l'a encore rehaussé...** »

Sauf erreur, le minimum perçu en 2017, était de 300 €, donc par rapport à ce qu'a dit le responsable RH, cette année il aurait dû être supérieur à 300 €, ne serait-ce que de quelques euros, or il a été dit : 300€.

Et toujours dans l'enregistrement écouté, jamais, le responsable RH n'a dit ce qu'on retrouve dans le PV à approuver, soit : « ... et nous avons fixé un montant minimum de 350 € pour 2018, **donc pour cet exercice qui sera versé en 2019...** ».

Au moins trois Organisations Syndicales ont écrit la même chose au sujet du montant du variable dans le compte-rendu de la commission RH des 20 et 21 mars, à savoir un minimum de 350 € perçus en 2018.

Si les mots retrouvés dans le PV à approuver avaient été prononcés, je pense qu'on les aurait tous compris, et on n'aurait pas écrit 350 € pour 2018.

Plusieurs autres éléments nous font penser qu'il y a eu un *loupé* :

- Une Organisation Syndicale a écrit que dans certains GPAC, le minimum a bien été de 350 €.

- Lors d'une conversation avec le DRH d'un GPAC, dans un premier temps au sujet du minimum versé cette année, il a dit 350 € juste avant de se reprendre et de dire non, non... c'est 300 !

Dans la mesure où nous ne retrouvons pas les mots prononcés en séance, nous n'approuverons pas ce PV en l'état et nous demandons une suspension de séance ! »



Smartphone



Internet

Martine Tuduri 06 98 99 56 97 -- Nicole Guerra 06 59 15 70 00 -  
Jean Claude Auguet 06 66 82 60 08 - Jean Claude Le Manach

Mail [paris.irp.fo.bddf.operations@bnpparibas.com](mailto:paris.irp.fo.bddf.operations@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

